



**SECTION III**

**LES TRAITS DISTINCTIFS  
DU MODE DE VIE DU  
SAINT PROPHETE**

(Sallalloho 'Alaihi wa Salam -  
que la Paix d'Allah soit sur lui)

**LE MEILLEUR DE  
L'HUMANITE  
UNE MISERICORDE  
POUR LES MONDES**

---

---

**ALTAF & SONS**

P.O. BOX NO. 5882, KARACHI - 74000, PAKISTAN

Fax : (92) 21 - 2512774

E-mail : [altaf123@hotmail.com](mailto:altaf123@hotmail.com)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

يَا صَاحِبَ الْجَمَالِ وَيَا سَيِّدَ الْبَشَرِ  
 مِنْ وَجْهِكَ الْمُنِيرِ لَقَدْ نُورَ الْقَمَرُ  
 لَا يُمَكِّنُ الشَّنَاءُ كَمَا كَانَ حَقُّهُ  
 بَعْدَ أَنْ خُذَا بَرْكَ تَوَى قَصَبٍ مُخْتَصِرِ

Ô Détenteur de la Beauté, Ô Précepteur de l'humanité!  
 La lune doit son éclat au rayonnement de ta prestance  
 T'exalter comme tu le mérites est hors de la portée  
 humaine. En somme, tu es dans la proximité d'Allah,  
 le Transcendant

صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَبَارَكَ وَسَلَّمَ  
 تَسْلِيمًا كَثِيرًا كَثِيرًا كَثِيرًا

Qu'Allah déverse Ses Bienfaits infinis et Ses  
 Salutations sur lui

Le Séminaire de  
la véritable inspiration et direction évidente  
Les assemblées édifiantes et sereines du

### **SAINT PROPHETE**

*(Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui)*

Ses assemblées mariaient la quiétude et le savoir, la résolution et la force morale, la modestie et la paix. On n'y élevait pas la voix, l'honneur de chacun était respecté et on taisait les fautes d'autrui.

Ceux qui assistaient à ses assemblées s'adressaient entre eux avec modestie en raison de la piété. Ils respectaient les aînés, traitaient aimablement les plus jeunes, aidaient le démuné et compatissaient à la misère du sans-logis. (Nashrut-Tib)

Hazrat Zaid bin Haris (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte: j'étais voisin du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui). Lorsque survenait un Wahi (révélation), il me faisait appeler. Je me rendais donc chez lui et la consignait. (Il nous traitait avec la plus grande considération et sans la moindre réserve). Il conversait comme nous. (à savoir qu'il ne confinait pas la conversation aux questions de l'Au-delà tandis qu'il répugnait à parler des affaires de ce monde). Lorsque nous abordions le sujet de l'Au-delà, il y prenait part. En apportant des éclaircissements quand le discours portait sur la vie future, il s'étendait sur le sujet avec force de détails et s'agissant des questions de l'ordre du quotidien comme se nourrir et boire, il s'y mêlait volontiers. Les convenances sur la manière de s'alimenter et de boire, les variétés de plats délicieux, leur nature saine ou nocive, chaque point était analysé.

(Khasail-e-Nabawi)

Quand assis en compagnie de ses compagnons et pour ne donner lieu à aucune distinction, il n'écartait pas ses jambes plus que les autres. (Zad-ul-Ma'ad)

Il n'aimait pas que quiconque posât une question

portant sur n'importe quel sujet tout en étant debout, il regardait alors cette personne avec un air de surprise.

Si quelqu'un lui posait une question tandis qu'il était occupé à expliquer un point à quelqu'un d'autre, il poursuivait son discours jusqu'à ce qu'il terminât donnant ainsi l'impression de ne pas avoir entendu. Ayant terminé son discours, il se tournait alors vers la personne et s'informait du sujet et y répondait.

Lorsqu'en compagnie de ses compagnons, il s'asseyait parmi eux. Tout en discutant un point, il s'adressait à l'assistance en tournant son visage tour à tour dans différentes directions offrant ainsi à chacun l'opportunité d'apprécier sa beauté.

Au sein d'une assemblée, il s'asseyait dans la position accroupie encerclant ses jambes de ses bras et parfois en plaçant ses mains sous ses aisselles. C'était sa manière habituelle de s'asseoir, symbole de simplicité et de modestie. De temps en temps, il s'asseyait les jambes repliées sous lui-même ou en tailleur.  
(Nashrut-Tib)

Toutes les fois qu'il s'asseyait ou se levait, il évoquait Allah. Il ne choisissait jamais une place particulière pour lui-même en insistant pour s'y asseoir et d'autant moins demander à quelqu'un y étant déjà assis de libérer la place pour lui. Il a fortement déconseillé voire interdit aux autres de jeter leur dévolu sur une place spécifique. Lorsqu'il se mêlait à une assemblée, il s'asseyait à l'arrière et conseillait aux autres d'en faire autant. Il accordait à chacun assis en sa compagnie sa part d'attention et de conversation. Il s'adressait à chacun individuellement si bien que l'on pensait être son préféré.

Si quelqu'un, par égard, s'asseyait ou demeurait debout avec lui, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ne signalait pas la fin de la rencontre jusqu'à ce que la personne s'en fût.

Si quelqu'un lui demandait quelque chose, il ne laissait pas partir celui-ci sans lui donner satisfaction ou bien

s'excusait poliment pour son incapacité.

Son bon naturel et sa civilité étaient de sa part monnaie courante envers tous les êtres. Il n'aurait pu en être autrement vu qu'il était leur maître spirituel et selon lui, tous étaient égaux et devaient jouir des mêmes droits. Cependant la Taqwa (crainte d'Allah) marquait la distinction, à savoir qu'au plus vertueux revenait le plus de mérite. Sinon s'agissant de tous les autres aspects, tous étaient sur un pied d'égalité. (Traditions de Hassan Ibn Ali, Razi Allahu Ta'ala 'Anho)

### **Attitude envers ses compagnons**

Le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) manifestait une bonne humeur permanente. Il était plein de bienveillance et l'on pouvait aisément l'apaiser. Il ne montrait aucune brusquerie, s'exprimait d'une voix calme et ne prononçait jamais de paroles déplacées. Lorsque quelqu'un souhaitait une chose qu'il avait en aversion, il jetait le voile (à savoir qu'il ne le réprimandait pas) et ne lui posait de questions explicites et ne soufflait pas mot. Il s'abstenait de trois choses : (1) de fausses déclarations, (2) du bavardage, (3) de paroles futiles. D'une manière analogue, il préservait les autres de trois choses : il ne disait du mal de personne, ni ne déshonorait, ni ne recherchait les fautes chez autrui. Il n'énonçait que ces mots qui étaient source de Sawabs (bienfaits). Lorsqu'il prenait la parole, ceux présents demeuraient assis la tête inclinée tout comme si des oiseaux s'étaient perchés sur leurs crânes et personne ne disait mot avant qu'il n'eût terminé. Ils ne provoquaient jamais une dispute entre eux en sa présence. Si l'un d'eux lui parlait, chacun gardait le silence et aucun n'aurait osé interrompre. L'avis de chacun présent au sein de l'assistance était écouté aussi attentivement et avec autant de bonne volonté que celui qui s'était exprimé le premier (à savoir aucun laissé-pour-compte). Le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) riait de chaque chose qui faisait rire les autres, montrait sa surprise à l'instar des autres et se joignait ainsi à ceux présents sans pour autant franchir les limites de la décence.

Il montrait de l'indulgence vis-à-vis du manque de savoir vivre des étrangers. Il avait pour maxime : apportez l'aide à quiconque la sollicite.

Il détestait qu'on fit ses éloges. Cependant au cas où l'on faisait son éloge en reconnaissance d'un acte de bienveillance, il l'acceptait pourvu que cela ne dépasse pas les limites et n'interrompait personne aussi longtemps que celui-ci se montrait juste. Si quelqu'un négligeait la bienséance il le priait soit de cesser ou mettait fin lui-même à l'entretien en se levant.

(Nashrut-Tib)

## Actes de générosité

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) s'interdisait les conversations dénuées de sens. Il consolait le cœur des gens et s'élevait contre voire interdisait en l'occurrence tout différent entre eux. Il sollicitait les hommes de notoriété appartenant à d'autres peuples et communautés et les déléguait en qualité de dirigeants auprès de ces derniers. Il prescrivait aux gens de s'abstenir de conversations nuisibles tout en se l'imposant à lui-même sans pour autant infirmer sa bienveillance et sa politesse. Il se tenait aussi informé sur les événements survenant parmi les gens (dans le dessein d'aider les opprimés et contrecarrer les plans des semeurs de troubles). Il estimait hautement et prêtait son appui aux actes vertueux et condamnait le mal sous toutes ses formes. (Nashrut-Tib)

## Initiative dans les salutations

Une marque de son hospitalité consistait à ce qu'il était toujours le premier à saluer quiconque venait à lui pour le saluer et il rendait la salutation à ses visiteurs. C'est là une bonne nouvelle pour ceux qui visitent sa tombe sanctifiée en ce sens que possédant cette vertu pendant sa vie temporelle, même de nos jours et selon toute vraisemblance chacun visitant sa tombe est gratifié de sa salutation. Force est de constater que d'aucuns ont eu l'honneur de recevoir la salutation du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa

Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) qu'ils ont entendue de leurs propres oreilles à titre de miracle. Il est hors de doute que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) fut une miséricorde pour son Oummah durant sa vie et qu'il continue de l'être ultérieurement. Qu'Allah le bénisse infiniment. (Ma'arij-un-Nubuawah)

### **Bienséance du langage**

(Tiré des traditions rapportées

par Hassan Ibn Ali (Razi Allaho Ta'ala 'Anho)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) demeurait sans cesse absorbé par le souci de l'Au-delà. Il ne se délassait jamais ni ne parlait inutilement. Il gardait de longs silences et lorsqu'il s'exprimait, il le faisait distinctement du début à la fin. Son discours s'avérait compréhensif bien que concis. Ses sermons établissaient une nette démarcation entre le bien et le mal sans pour autant être hors de propos ou superficiel. Il était d'une nature aimable dépourvue de rudesse et ne s'adressait jamais à quiconque d'un air méprisant. Il témoignait de la reconnaissance pour tout bienfait, petit ou grand et ne critiquait pas d'une manière ou autre les aliments. (Il n'en faisait pas ressortir les défauts eu égard à ce que c'était un bienfait ou n'en faisait pas particulièrement l'éloge en considération de ce que cela relève plus de la gourmandise ou du plaisir du palais).

Personne n'était à même d'affronter sa colère lorsque quelqu'un s'élevait contre une cause juste jusqu'à ce que la vérité fût établie. Il ne s'emportait jamais pour une question d'ordre personnel et ne se vengeait pas. S'il tenait à indiquer quelque chose lors d'un discours, il étirait le bras dans toute sa longueur. S'il devait exprimer de la surprise, il allongeait la main, la paume orientée vers le ciel. Lorsqu'il parlait, il plantait son pouce droit dans la paume de sa main gauche. En colère, il détournait son visage ou hochait la tête d'un côté à l'autre et lorsque satisfait, baissait son regard avec modestie. Son rire tenait plus du sourire et les dents alors visibles étaient d'un blanc de neige.

(Nashrut-Tib, Shamail-e-Tirmizi)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) savait tous les dialectes de l'Arabie. Umm Moid (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) a rapporté qu'il était d'une élocution élégante et claire. Il ne se montrait pas non plus taciturne au point de ne pas prendre part à des conversations fortuites. Il était d'une éloquence remarquable. (Nashrut-Tib)

Hazrat Djabir bin Abdullah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que lorsque le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) conversait, il s'exprimait clairement et d'après Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha), le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) parlait de sorte que l'interlocuteur, s'il l'avait voulu, eût pu compter les mots. (Nashrut-Tib)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte qu'à l'instar des gens ordinaires, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ne parlait pas rapidement, entrechoquant les mots, mais énonçait chaque syllabe distinctement si bien que ce qu'il disait s'imprimait dans la mémoire de ceux se trouvant à ses côtés. (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) répétait parfois ses mots (au besoin) jusqu'à trois fois de manière à bien se faire comprendre. (Shamail-e-Tirmizi)

Au cas où la mention de détails portant sur une question s'avérait de nature indécente, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) s'exprimait alors par métaphores.

Tandis qu'il parlait, un sourire se dessinait sur les lèvres du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et il montrait une bonne disposition. (Nashrut-Tib)

### **La manière de prêcher**

Chaque fois que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) délivrait



un sermon dans la mosquée, il prenait appui sur son bâton et sur son arc au champ de bataille. Pratiquement après chaque prière avaient lieu des séances de prédication courtes et spécifiques. Ces sessions, qu'il convoquait de coutume après la prière de l'aube, étaient une source de bienfaits en général pour les gens.

S'il souhaitait mettre l'accent sur un point quelconque au cours d'un sermon, il jurait en ces termes : " Je jure par Celui qui tient mon âme entre Ses mains ".

### **Pratique du silence**

Son silence tenaient à quatre choses sous-jacentes : (1) la patience (2) la pénétration (3) la considération et (4) la méditation. Il était prévenant dans le sens où il considérait et prêtait une oreille attentive et impartiale à chacun présent dans l'assemblée. Sa méditation englobait l'éternel et le temporel à savoir la nature éphémère de ce monde et celle éternelle de l'Au-delà. Il alliait l'indulgence à la patience autrement dit la maîtrise de soi, ce pour quoi rien ne pouvait l'enrager au point de lui faire perdre le contrôle de lui-même. Sa perspicacité embrassait quatre choses : (1) l'adoption d'actes vertueux dans le dessein que d'autres en suivent l'exemple ; (2) l'abstention d'actes mauvais à titre d'exemple pour autrui ; (3) la délibération de questions susceptibles d'être bénéfiques pour son Oummah et (4) l'orientation de ses efforts vers des causes à même de procurer à son Oummah la prospérité ici-bas et dans l'Au-delà.  
(Nashrut-Tib)

### **Administration des affaires**

Il s'acquittait de chaque chose avec mesure parant ainsi à toute éventualité d'une mauvaise administration (i.e. que parfois il agissait comme ci et parfois comme ça). Il guidait les gens d'une manière appropriée. Il ne prenait pas du tout à la légère l'appréhension que livrés à eux-mêmes, d'aucuns se détourneraient de la religion ou d'autres devenus trop zélés s'en lasseraient. Il faisait preuve d'une parfaite discipline

en toute circonstance. Il n'était jamais pris de court s'agissant de justice sans pour autant outrepasser les limites de l'injustice. Le plus honorable, selon lui, est la personne qui souscrit au bien-être de tout le monde et digne de préséance celui qui témoigne de la compassion envers les gens et les aide. (Nashrut-Tib)

## **Emploi du temps domestique**

(Répartition des activités)

Hazrat Hassan (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) relate sur l'autorité de son père Hazrat 'Ali (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) comme suit :

" Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) devait forcément allouer du temps pour rester au foyer au regard de ses besoins domestiques (à savoir repas et repos) et ce sous la direction d'Allah.

Aussi lorsqu'il se trouvait dans son foyer, il divisait son temps en trois tranches :

- i) un temps pour 'ibadah (dévotions)
- ii) un temps pour remplir ses obligations sociales envers sa famille (dont des conversations gaies) et
- iii) un temps pour se reposer

Il partageait sa propre part entre lui-même et les autres (i.e. qu'il dévouait la plus grande partie aux questions relatives à la Oummah). Il employait ce temps avec des compagnons choisis pour discuter de sujets présentant un intérêt commun. Bien que tous ne fussent pas admis, ils récoltaient les avantages au même titre que les personnes de marque présentes qui leur transmettaient ce qu'ils avaient moissonné auprès du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui). Il ne dissimulait absolument rien aux gens : ni les directives religieuses ni les ressources matérielles. Il prodiguait d'ailleurs sans hésitation des bienfaits de toutes sortes à chacun. Pendant ces sessions, il accueillait des hommes pratiques et de savoir et favorisait parmi eux ceux

versés dans la religion. Un tel d'entre eux soulevait un problème, un autre deux ou plus. Il se consacrait à leur service et leur assignait des tâches génératrices de bénéfices à la fois à leur titre personnel et pour le reste de la Oummah. Ces tâches consistaient à ce qu'ils lui posent des questions et lui de leur donner les réponses appropriées puis il chargeait ceux présents de communiquer (ce qu'ils avaient appris) aux absents. Il leur indiquait qu'il était de leur devoir de l'aviser des problèmes de quiconque se trouvait dans l'impossibilité de le faire personnellement en raison du pardah (voile), de l'âge avancé ou de la distance car celui qui rapporte les difficultés d'une telle personne à une autorité, verra Allah affermir le Jour du Jugement ses pas sur la voie qui mène au Paradis.

Les sermons du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) portaient sur des questions religieuses et l'on s'abstenait de tout autre sujet (i.e. il n'accordait aucune attention aux paroles inutiles en dehors des intérêts relatifs aux besoins et bénéfices du public). Les gens venaient lui exposer leurs motifs de se plaindre ainsi que leurs besoins et s'en retournaient ayant obtenu gain de cause outre un échantillon du savoir et il offrait de surcroît quelque chose ou autre à manger et pour conclure ils s'en repartaient en qualité de guides (théologiens). (Nashrut-Tib)

## Vie privée

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) insistait fortement quant à ne pas entrer chez lui à l'improviste pour ne pas troubler la tranquillité d'esprit des membres de sa famille. Il se faisait annoncer d'une manière ou autre. Il saluait tout d'abord puis s'informait d'une chose ou l'autre. Il n'était pas rare qu'il demandât s'il y

avait quelque chose à manger puis demeurait silencieux jusqu'à ce qu'on lui eût présenté ce qui était disponible. On rapporte aussi qu'au moment d'entrer dans sa maison, il récitait l'invocation suivante:

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي كَفَانِي وَأَوَانِي وَالْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي  
 أَطْعَمَنِي وَسَقَانِي وَالْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي مَنَّ عَلَيَّ  
 أَسْأَلُكَ أَنْ تُجِيرَنِي مِنَ النَّارِ ط

Loué soit Allah qui satisfait à tous mes besoins et m'a pourvu d'un toit. Loué soit Allah qui me nourrit et étanche ma soif. Loué soit Allah qui a déversé Ses bienfaits sur moi. Ô Allah ! Je Te supplie de me préserver du feu (de l'Enfer)

Il a été rapporté en outre qu'il a dit à Hazrat Anas (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) : " Lorsque tu te rends auprès de ta famille, adresse leur le salut car cela attirera les bénédictions sur toi et ta famille ".

(Zadul Ma'ad, Shamail-e-Tirmizi)

(2) Hazrat Al-Aswad (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte: j'ai demandé à Hazrat 'Aïcha (Razi Allahu Ta'ala 'Anha) " A quoi le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) consacrait-il son temps quand il se trouvait au sein de sa famille ? " Elle répondit : " Il ne se montrait nullement ostentatoire et supérieur mais prenait en revanche part aux travaux domestiques. Il s'employait, entre autres travaux, à traire la chèvre et réparer ses chaussures ". (Nashrut-Tib)

Ce qui n'exclut certes pas sa participation à d'autres activités et occupations. (Musnad Ahmad)

(3) Le comportement du Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) à l'égard de sa famille et des serviteurs relevait de l'excellence. Il ne blâmait ou ne montrait pas de

rudesse envers quiconque. Le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) faisait en sorte qu'il n'arrivât rien de fâcheux aux membres de sa famille.

(4) En présence de ses épouses, le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) leur témoignait de la tendresse et des égards. Il s'entretenait gaiement avec elles.

(5) Tandis que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se trouvait chez lui, il s'attachait aux tâches domestiques et ne restait jamais inactif. Il vaquait à des travaux simples tels que faire le ménage, affourager le bétail, garder les chameaux et les chèvres voire traire les chèvres lui-même. Il travaillait de pair avec son serviteur et pétrissait avec lui la pâte. Il allait en personne faire des courses au marché qu'il rapportait enveloppées dans une pièce de tissu. Il réparait ses chaussures ou sandales et reprisait ses vêtements.

(Zad-ul-Ma'ad, Madarij-un-Nabuwah)

### **La conduite du Saint Prophète**

*(Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui)*

Il se couchait tôt pour se lever au milieu de la nuit. Au lever, il se brossait tout d'abord les dents à l'aide d'un miswak puis procédait aux ablutions et priait aussi longtemps que prescrit par Allah. Tout son corps et ses virtualités étaient ainsi au repos et à l'aise.

Il ne dormait ni ne restait éveillé plus que nécessaire. Toutes les fois qu'il en ressentait le besoin, il s'allongeait sur le côté droit et s'endormait en évoquant Allah. A l'heure du coucher, il ne mangeait jamais à satiété. Il ne dormait jamais à même le sol ni sur un lit épais et douillet, en revanche il possédait un matelas fait de cuir bourré de fibres de palmier et posait sa tête sur un oreiller en plaçant parfois sa main sous la joue et préconisait que dormir sur le flanc droit était

la meilleure des positions. (Zad-ul-Ma'ad)

Son sommeil était modéré. Il ne dormait ni ne restait éveillé inutilement. En d'autres mots, le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dormait aussi bien qu'il restait éveillé. Il était d'usage pour le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) d'offrir des prières surérogatoires et autres dévotions de sorte qu'il se couchait puis se levait pour prier et retournait dormir alternant ainsi sommeil et prières. Il était donc possible, pour qui le souhaitait, de le voir en état d'éveil ou endormi. (Zad-ul-Ma'ad, Madarij-un-Nubawah)

### Sa literie

Hazrat Imam Baqir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'interrogée sur la literie du Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) répondit : " Sa literie consistait en un matelas en cuir rembourré d'écorce de dattier ". Hazrat Hafsa (Razi Allaho Ta'ala 'Anha), à qui fut posée la même question, relata : " Sa literie se composait d'une pièce de grosse toile que nous pliions en double et l'étendions ensuite pour que le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) s'y allongeât. Un jour, ayant pensé que pliée en quatre ce serait plus confortable, je la pliais donc en quatre. Le lendemain matin, le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) m'a demandé : " Est-ce toi qui as étendu mon lit hier soir ? " Je lui ai répondu que c'était la même pièce de toile à la différence que je l'avais pliée en quatre pour la rendre plus souple ". le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dit alors : " Laisse-la comme avant car sa souplesse m'a empêché d'offrir la prière de Tahadjud (milieu de la nuit) la nuit dernière ". (Shamail-e-Tirmizi)

Plusieurs traditions font ressortir que sa literie consistait parfois en une pièce de grosse toile ou en une natte de palmes de dattier tressées.

Plusieurs traditions font état que toutes les fois où les compagnons du Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) l'ont sollicité pour qu'il acceptât un lit plus confortable, le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait l'habitude de répondre " Qu'ai-je à faire de ces douceurs matérielles. Je suis comme un voyageur qui, suivant son chemin, fait une courte halte à l'ombre d'un arbre puis après avoir quelque peu récupéré, reprend son chemin ". (Khasail-e-Nabawi)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allahu Ta'ala 'Anha) rapporte qu'une femme des Ansars remarqua que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait étalé son manteau en guise de lit. Elle confectionna un lit rembourré de laine et me l'envoya pour le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) l'utilisât. Lorsqu'il arriva et le vit, il demanda ce que c'était. Je lui fit savoir qu'une femme des Ansars l'avait envoyé pour lui. Il ordonna le le renvoyer sur le champ. Comme je le trouvais à mon goût, je ne me sentais pas encline à le retourner cependant le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) insista en disant : " Si je le souhaite, Allah (que Sa Gloire soit sanctifiée) m'apportera des montagnes d'or et d'argent ". Aussi le renvoyai-je.

Hazrat Abdullah Ibn Mas'd (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte : " Un jour, j'ai rendu visite au Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) alors qu'il se reposait sur une natte faite de palmes tressées. Je remarquais le dessin des palmes imprimé sur son noble corps. A la vue de cela, je me suis mis à pleurer. Me voyant dans cet état, le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) m'a demandé ce qui pouvait bien être la cause de ces pleurs. Je lui ai répondu : " Ô Apôtre d'Allah ! César et Chosroës dormaient sur des lits faits de velours et de soie et toi, sur cette natte ! " Le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit alors qu'il n'y avait pas lieu de se lamenter car le confort de ce monde était pour eux et celui de l'Au-delà pour nous ". (Khasail-e-Nabawi)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allahu Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam

- que la Paix d'Allah soit sur lui) accomplissait ses prières sur une natte de palmes tressées. (Ibn-e-Sa'd)

### La manière de se reposer

Hazrat Bara' (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que lorsque le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se couchait, il plaçait sa main droite sous sa joue droite et récitait l'invocation suivante :

رَبِّ قَتِي عَذَابِكَ يَوْمَ تَبْعَثُ عِبَادَكَ

" Ô Seigneur ! Préserve-moi de Ton Courroux le Jour du Jugement ". (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Huzaifa (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait pour habitude de réciter l'invocation suivante lorsqu'il se couchait :

اللَّهُمَّ بِاسْمِكَ أَمُوتُ وَأَحْيَا

" Ô Allah ! En Ton Nom je meurs et je ressuscite " (Shamail-e-Tirmizi)

Et au lever, il récitait :

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَحْيَانَا بَعْدَ مَا أَمَاتَنَا وَإِلَيْهِ النُّشُورُ

Louanges à Celui qui nous donne la vie après la mort et vers Lui se fera le retour " (Khasail-e-Nabawi)

Hazrat 'Aïcha, la fidèle, (Razi Allaho Ta'ala 'Anha), rapporte que lorsque le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) allait se coucher, il élevait les mains comme pour le Do'a (invocation) et récitait les sourates 112, 113 et 114 Al-Ikhlâs, Al-Falaq et An-Nas (les deux dernières appelées " Chercheurs de revanche " après quoi il crachotait dans ses mains et les passait sur son corps effleurant chaque



surface accessible en commençant par la tête puis le visage ensuite le devant du corps et le reste. Il répétait cette opération trois fois. (Shamail-e-Tirmizi)

Il est rapporté de source authentique que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait également d'autres invocations avant de dormir. Sa récitation de Sourates du Saint Coran est aussi reconnue.

Selon une autre tradition, on relate que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit que quiconque va dormir et récite une sourate quelconque du Saint Coran, Allah dépêche un ange pour le préserver de tout désagrément jusqu'à son réveil.

La récitation des trois sourates mentionnées ci-avant (112, 113 et 114) se fonde indubitablement sur la pratique régulière du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui). En outre, sa récitation des Mosabbihah, i.e. les sourates débutant par Sabbaha, Yosabbihah, etc... est aussi établie. Il est aussi fait mention de la récitation régulière des sourates 32 (alif lam mim As-Sajda) et 67 (Al Molk, la Royauté) outre Ayat-ul-Koursi (verset 255 de la sourate 2, Al Baqarah, la Vache) et des deux derniers versets de cette même sourate. (Fathul Bari-Khasail-e-Nabawi)

Un compagnon du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) lui a prescrit de réciter régulièrement la sourate 109 avant de dormir. La récitation d'autres invocations variées fait aussi partie de la pratique du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui). (Fathul Bari-Khasail-e-Nabawi)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) relate que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait régulièrement la prière suivante lorsqu'il se couchait :

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَطْعَمَنَا وَسَقَانَا وَكَفَانَا  
وَأَوَانَا فَمَنْ لَّا كَافِيَ لَهُ وَلَا مُؤْوِيَّ

Louanges à Lui qui nous dispense notre nourriture, satisfait à nos besoins et nous procure un toit car nombreux sont ceux qui n'ont personne pour répondre à leurs nécessités et leur pourvoir un refuge.

## Occupations diverses

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait l'habitude de dormir sur un matelas fait de cuir et rembourré d'écorce de palmier ou bien sur une natte ordinaire ou encore sur une pièce de toile ou de cuir et parfois sur un châlit muni de corde grossièrement tressée. Chez lui, il s'asseyait parfois appuyé sur un coussin. (Zad-ul-Ma'ad)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) aimait que la pièce de toile sur laquelle il se reposait fût pliée une seule fois et tandis qu'il dormait sa respiration était plutôt sonore.

Il s'allongeait sur le dos avec une jambe posée sur l'autre tout en faisant en sorte que ne fussent pas exposées les parties du corps supposées être couvertes cependant il a interdit de s'allonger de cette manière dans le cas d'une probabilité. (Zadul Ma'ad)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ne dormait jamais avant la prière de Isha (du soir).

Dans le cas où le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) désirait se reposer alors qu'il se trouvait en état d'impureté (besoin de Gushl-bain), il nettoyait les parties souillées et faisait ensuite les ablutions. (Zadul Ma'ad)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait pour habitude de faire ses ablutions avant de se coucher. S'il arrivait qu'il se levât pendant la nuit, il se lavait les mains avant de retourner dormir. (Zadul-Ma'ad)

Il changeait son pagne, enlevait sa tunique et la

pendait, puis il époussetait son lit à l'aide d'une pièce de tissu. (Zadul Ma'ad)

Il conservait pour uriner lorsqu'il se levait la nuit un pot en bois (vase de nuit) sous le châlit. A la tête du lit se trouvait toujours un flacon de khôl de couleur noire qu'il appliquait à l'aide d'un bâtonnet trois fois dans chaque œil au moment de se coucher et parfois deux fois seulement en utilisant alors une mesure. (Ibn-e-Sa'd)

A l'heure du coucher, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) s'entretenait avec les membres de sa famille de sujets singuliers, soit des affaires du foyer, soit des Musulmans en général. (Nashrut-Tib)

### **Les possessions du Saint Prophète**

*(Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui)*

Il possédait une cotte de mailles, des arcs, des flèches, des lances et des boucliers. Il avait aussi trois toges qu'il revêtait à l'occasion du Djihad (guerre sainte).

Il avait un bâton qu'il utilisait pour se déplacer çà et là, il s'en servait aussi pour chevaucher et le suspendait à la selle de son chameau.

Il était en possession d'un récipient en bois muni de deux anses, un flacon en verre et un autre pot en bois (vase de nuit) qu'il gardait sous son châlit pour uriner pendant la nuit. En plus d'une petite outre et d'un récipient en pierre qu'il utilisait pour faire les ablutions, il possédait une cuvette pour laver les vêtements et une autre pour se laver les mains. Il avait aussi une fiole d'huile et une pochette pour son miroir et son peigne qui était en teck à quoi s'ajoutait un flacon contenant du khôl qu'il appliquait trois fois dans chaque œil avant de se coucher. Asmad est un khôl de qualité supérieure qu'il appréciait grandement

et qu'il a recommandé. Il conservait aussi dans la pochette deux paires de ciseaux ainsi qu'un miswak (tige de bois souple pour le nettoyage des dents). Pour compléter, il avait une cuvette de grande dimension munie de quatre poignées qui nécessitait quatre personnes pour la soulever. ainsi qu'un récipient pour la mesure. Les pieds de son châlit étaient en teck et sa literie en palmes de dattier. C'est ce qui composait les possessions dans leur ensemble du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) comme le rapportent les traditions. (Zad-ul-Ma'ad)

### **Son héritage**

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) n'a laissé en succession ni dinars ni dirhams, ni même une chèvre ou un chameau. Dans une tradition d'après Omar Ibn Haris (Razi Allaho Ta'ala 'Anho), le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) n'a rien laissé en héritage à l'exclusion de quelques armes, une mule et un petit lopin de terre qui avaient été déjà distribués en Sadaqa (charité) (Kitabush-Shifa)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a accompli le pèlerinage chevauchant sur une vieille selle couverte d'une étoffe grossière d'une valeur de quelques dirhams.

En cette occasion, il pria comme suit :

Ô Allah ! Fais que ce Hadj soit sans ostentation ni hypocrisie.

Il a accompli ce Hadj alors que les trésors du monde étaient étalés à ses pieds et qu'il avait cent chameaux pour le sacrifice. (Kitabush-Shifa)

## **Le traitement excellent du bienfaiteur de l'humanité à l'égard de ses épouses**

Allah (sanctifié dans Sa Gloire) a doté le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) de voies et moyens spéciaux lui conférant ainsi la capacité de réaliser les objectifs de la vie à la fois sociale et privée. Aussi y avait-il deux groupes attachés à transmettre méthodiquement et scrupuleusement les détails de la vie du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dans le dessein de guider et instruire l'humanité.

Le premier groupe se composait des nobles Compagnons (Razi Allaho Ta'ala 'Anhom) tandis que le second comprenait les Mères des Fidèles (Razi Allaho Ta'ala 'Anhonna). Ils ont légué à la Oummah les annales des habitudes, coutumes et pratiques de sa vie familiale de sorte que cet aspect rayonnant de sa sainte vie tienne lieu de phare pour les hommes enclins à acquérir la dignité et la vertu.

### **Ses manières envers ses épouses**

#### *Vie conjugale*

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se montrait scrupuleux s'agissant de maintenir la justice envers ses épouses en faisant abstraction de toute discrimination entre elles. Cependant pour autant que l'amour se trouve concerné, il disait : " Ô Allah ! J'ai réparti avec équité entre elles toutes les choses sous mon contrôle. Toutefois, ne me tiens pas rigueur de ce qui échappe à mon influence ". (la première déclaration concerne les obligations sociales et la deuxième porte sur l'amour et l'attachement).

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a eu recours au divorce .